

## Inscription annuelle aux Mercredis Nature !

Les Mercredis Nature, ce sont des ateliers de connexion à la nature conçus pour les enfants de 6 à 8 ans et proposés mensuellement, **chaque 2<sup>ème</sup> mercredi du mois** (sauf décalage en cas de vacances scolaires).

Les ateliers sont conçus et animés par moi-même, Aurélie Delayen, Passeure de Nature, fondatrice de *Ô Jardin des Kamis*. Ils se déroulent sur le site du jardin pédagogique : 224 route des châteaux 33190 Saint-Sève.

Toutes les activités proposées au cours de l'après-midi ont pour objet de favoriser une approche sensorielle de la nature. Cela signifie que nous restons à l'extérieur pour aller à la rencontre des éléments naturels qui nous entourent (prairie, insecte, oiseaux, forêt, arbre, mare ...), apprendre à utiliser nos 5 sens et notre intuition, observer, collaborer, jouer, fabriquer, imaginer, ...

**Tout se passe les pieds dans l'herbe, les mains dans la terre, le nez au vent et la tête dans les nuages...**



Afin de faciliter la gestion logistique de ces temps d'animation, je vous propose une inscription annuelle. En choisissant cette formule, vous faites le choix d'inscrire votre enfant aux ateliers de connexion à la nature régulièrement une fois par mois. Une place est automatiquement réservée pour lui et le forfait global annuel est payé à l'avance (paiement en 3 fois réparti sur l'année).

**Le tarif unitaire est de 12 euros/atelier/enfant,  
soit un total de 132 euros pour l'inscription aux 11 ateliers (septembre à juillet).**  
La somme totale peut être répartie en 3 chèques de 44 euros  
à l'ordre de Aurélie Delayen EI (inscrivez au dos le mois d'encaissement souhaité).

**Suite à votre engagement, aucun remboursement ne sera réalisé en cas d'absence/désistement (sauf cas de force majeure). Si un des ateliers ne peut avoir lieu à la date fixée (par ex. pour cause d'intempérie mettant en jeu la sécurité du groupe), il sera reporté à une date ultérieure.**

Vous trouverez ci-après le planning pour la saison 2024-2025 (comptant 11 demi-journées d'atelier), les détails pratiques pour la participation aux ateliers, ainsi que [la fiche contact et coordonnées à compléter](#).

Il est possible de réaliser une séance d'essai sur demande. **Le tarif de la séance unitaire est de 15 euros/enfant.** Suite à cette séance sans engagement, vous pourrez inscrire votre enfant à l'année sans surcoût (les 15 euros de la séance d'essai sont déduits du tarif global).



**En tant que représentant légal, je soussigné(e)**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone portable : .....

email : .....

**pour l'enfant désigné ci-dessous,**

Nom : ..... Prénom : .....

Âge : .....

désire inscrire mon enfant aux 11 Mercredis Nature de la saison 2024-2025, sous réserve d'une séance d'essai

accepte la participation financière selon les conditions décrites ci-dessus

m'engage à respecter les valeurs fondamentales du Jardin des Kamis (extrait de la charte, ci-après) et les conditions d'accueil

**Personne à contacter en cas d'urgence (au cours des ateliers) :**

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone portable : .....

Fait à .....

Le .....

Signature du représentant légal



**Planning 2024-2025.**

Mois	Date	Thématique
Septembre	18/09/2024	Permis couteau / fabrication d'un jeu en bois
Octobre	09/10/2024	Course aux insectes et petites bêtes
Novembre	13/11/2024	Oiseaux & mangeoires
Décembre	11/12/2024	Décorations de fête naturelles
Janvier	08/01/2025	Faire du feu
Février	12/02/2025	A la découverte de la forêt en hiver...
Mars	12/03/2025	Peinture naturelle
Avril	09/04/2025	Cuisine de plantes sauvages
Mai	14/05/2025	Les p'tites bêtes de la mare
Juin	11/06/2025	Dans le ruisseau
Juillet	Date à déterminer ensemble	Séance commune spéciale « parents » Mercredis Nature & Mercredis Sauvage

Les thématiques sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en fonction de ce que nous offrira la nature au fil de l'année, et des conditions météorologiques du jour. Par ailleurs, les activités proposées au sein d'une thématique sont nombreuses et sont modifiées chaque année afin de conserver l'émerveillement et la surprise des enfants participant aux ateliers plusieurs années consécutives.

**Horaires, responsabilité et photos.**

Les enfants sont accueillis de 14h30 à 17h30 et, pendant ce créneau, restent exclusivement sous la responsabilité de l'éducatrice. Aucun déplacement hors du site ne sera réalisé sans votre autorisation préalable. Des photos pourront être prises pour mettre en valeur les activités proposées au cours des ateliers mais aucune photo de votre enfant (seul ou en groupe) ne sera prise ; je porte une grande attention sur ce point et sur la diffusion des images en général donc n'hésitez à venir m'en parler, le cas échéant.

**Goûter.**

Un goûter sauvage, réalisé au préalable par mes soins uniquement à partir de produits labellisés bio, en circuit-court, et/ou issus de cueillette sauvage, sera servi au cours de l'après-midi. Si votre enfant présente une allergie ou un régime particulier, merci de m'en avvertir au préalable.

**Conditions météorologiques.**

L'objectif étant de favoriser une approche sensorielle par immersion dans la nature, les ateliers seront réalisés chaque 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, sauf condition météorologique susceptible de porter atteinte à la sécurité des participants. Dans ce cas, l'annulation de l'atelier est confirmée 24 heures à l'avance et communiquée par tous moyens à ma disposition (facebook, mail, sms) ; dans la mesure des possibilités, l'atelier est reporté à un mercredi suivant.

**Il est donc recommandé que les enfants portent une tenue qu'ils peuvent salir et adaptée à la météo (mi-saison : bottes, imperméable, bonnet ; été : baskets, lunettes de soleil, casquette, ...).**

**Par ailleurs, un endroit sec, propre et abrité est toujours disponible pour accueillir les enfants et assurer une animation en cas de météo défavorable (préau sur dalle bétonnée).** Des toilettes sèches et un point d'eau potable sont également mis à disposition pour accueillir les participants dans les meilleures conditions et en accord avec les valeurs éthiques et écologiques du Jardin des Kamis.



**Extrait de la Charte du Jardin des Kamis.**

**VALEURS FONDAMENTALES**

Le Jardin des Kamis a pris naissance autour de ces 5 piliers fondamentaux qui sont d'égale importance et indissociables les uns des autres. C'est le socle fondateur qui cherche à s'exprimer au travers de chaque atelier, chaque aménagement, chaque projet impliquant le jardin des Kamis et ses partenaires, et vous-même qui y passez...

**Harmonie.** Contribuer, par chaque pensée, chaque parole et chaque action, à créer un espace propice à l'épanouissement de toute forme de vie.

**Émerveillement.** Cultiver l'observation, reconnaître les expressions sacrées de la vie, les honorer et l'exprimer.

**Respect.** Occuper sa juste place dans le monde et veiller à ce que chacun occupe la sienne.

**Résilience.** S'adapter aux évolutions de son environnement pour développer un mode de vie soutenable pour tous et pour la planète.

**Coopération.** Créer des connexions humaines valorisant les échanges, les actions collectives et les synergies pour développer le faire ensemble.

**Coordonnées de l'animatrice et lieu d'accueil.**

Nom Prénom, Profession : **Delayen Aurélie**, Educatrice nature environnement (Passeure de Nature)

Lieu d'accueil : **Ô Jardin des Kamis** « *Jardin pédagogique, écologique, expérimental* »

SIREN : 813 181 997

Assurance professionnelle : MAIF n°7456145M

Adresse : 1 lieu-dit Marcha 33190 Saint-Sève

Tél : 06.51.47.09.40

Mail : aurelie@ojardindeskamis.fr

Facebook : @ojardindeskamis